

Reprise progressive de la collecte de textiles dans les bornes « Le Relais » sur l'agglo

- Déchets
- Publié le vendredi 25 juillet 2025

Vous pouvez de nouveau déposer vos vêtements, chaussures et linge de maison (emballé dans des sacs bien fermés) dans les bornes Le Relais, réparties sur notre territoire.

Après plusieurs jours de suspension, le service de collecte reprend progressivement. Si le conteneur que vous comptez utiliser est encore plein, nous vous invitons à patienter encore un peu et à garder vos dons à domicile le temps qu'il soit vidé.

Il est rappelé que tout dépôt au sol est strictement interdit et considéré comme un dépôt sauvage passible d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Cette interruption faisait suite aux difficultés rencontrées par la filière du recyclage textile, fragilisée depuis plusieurs mois. L'opérateur Le Relais, fortement impacté, avait pris la décision de suspendre temporairement les collectes. De son côté, l'éco-organisme Refashion, en charge de la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) textile, a alerté les pouvoirs publics et sollicité une aide d'urgence pour faire face à la situation.